

FORMATION

2026



LAVALETTE
Avocats conseils

Intitulé	Intervenir efficacement contre les infractions à la législation d'urbanisme
-----------------	--

Objectifs:

- Être en mesure de qualifier les faits observés, et repérer les infractions
- Connaître les différentes actions à mener, et déterminer leur enchaînement
- Dresser un PV d'infraction
- Un support écrit complet est systématiquement remis aux participants de la formation.

Formateur

Julie Verger, avocate spécialiste en droit public, mention spécifique en droit de l'urbanisme

Expérience de plus de 10 années en conseil et contentieux auprès des collectivités

Date	24 avril 2026 & 25 septembre 2026
Durée	6h00
Horaires	9h15/12h15-14h00/17h00 - accueil café à 9h00
Lieu	60 route de Gençay, 86 000 Poitiers Parking public gratuit à proximité immédiate 
Niveau de difficulté	Tous niveaux
Public visé	Architectes, juristes, services urbanismes de la collectivité, élus locaux

Plan de la formation

1- Les infractions au code de l'urbanisme

2- Les personnes responsables

3- Les autorités compétentes pour constater les infractions

4- Le droit de visite

5- La constatation des infractions (dresser le PV d'infraction)

6- Le pouvoir d'interrompre les travaux irréguliers

7- L'action publique et la prescription de cette action

8- Les suites pénales du PV d'infraction

9- La mise en demeure sous astreinte financière

10- L'action civile de mise en conformité/démolition

Tarifs

- 750 euros TTC (625 euros HT) pour une formation dispensée dans les locaux du cabinet de Poitiers
- 800 euros TTC (666.67 euros HT) pour une formation dispensée dans les locaux de la collectivité ou de l'entreprise (6 inscrits minimum)
- Tarif préférentiel pour les clients du cabinet, notamment bénéficiaires d'une convention d'assistance juridique

Renseignements et inscriptions

- Par mail : e.paziault@lavalette.pro
- Par téléphone : 05 45 39 40 50 (demander Elodie Paziault)

Site web

- www.lavalette.pro